



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT
DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER

MINISTÈRE DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION

MINISTÈRE DU LOGEMENT
ET DE L'HABITAT DURABLE

CONCOURS EXTERNE ET INTERNE – Épreuve n°3

ET

EXAMEN PROFESSIONNEL -Épreuve n°2

**POUR LE RECRUTEMENT
D'ARCHITECTES ET URBANISTES
DE L'ÉTAT**

ANNÉE 2017

**ÉPREUVE À OPTION, AVEC PROPOSITION
GRAPHIQUE, ACCOMPAGNÉE DE COMMENTAIRES EN
DÉCRIVANT LES DIFFÉRENTES ÉTAPES**

Option : urbanisme, aménagement

Ce sujet comporte 7 pages

DURÉE : 8 HEURES – COEFFICIENT : 5

Aucun document n'est autorisé

Devenir de la commune du Prêcheur (Martinique) face aux enjeux climatiques



Le sujet est présenté selon le plan suivant :

1. Problématique
2. Sujet
3. Livrables
4. Présentation synthétique du territoire
5. Annexes

Nota : Certaines données de ce cas réel ont été modifiées pour faciliter la lecture du sujet. Ce qui fait foi est ce qui figure dans l'énoncé qui suit et dans les pièces graphiques jointes en annexes.

1 - Problématique

L'anticipation du changement climatique dans les politiques d'aménagement et d'urbanisme constitue un des défis actuels auxquels doivent répondre les territoires littoraux, et plus particulièrement les territoires insulaires. La commune du Prêcheur, située à 41 km de Fort-de-France dans le nord de la Martinique, est emblématique à cet égard.

La commune subit d'ores et déjà une amplification des phénomènes climatiques présents dans ce secteur géographique et de leurs conséquences : inondations, houle cyclonique, tsunami, glissements de terrain, coulées de boue (lahars). En outre, de part sa situation au pied de la montagne Pelée, elle est sujette au risque volcanique, la dernière éruption de 1902 ayant entièrement détruit le Prêcheur ainsi que Saint-Pierre, plus au sud.

La route littorale qui comporte de nombreuses sections en bordure de mer est ainsi régulièrement coupée suite aux attaques de la houle cyclonique et aux fréquents éboulements des terrains favorisés par la nature friable et meuble des sols d'origine pyroclastiques.

Enfin, situé sur la zone de failles de l'arc des Petites Antilles, le Prêcheur, comme le reste des Antilles, est classé en zone III, correspondant au risque sismique le plus élevé en France.

Confrontée à un déclin démographique plus marqué encore que sur le reste de la Martinique, en voie de devenir le deuxième département le plus vieux de France, la commune du Prêcheur présente une population vieillissante et paupérisée. Celle-ci demeure très attachée à son territoire en dépit de son manque de dynamisme économique.

Le maire est à la recherche d'un nouveau modèle de développement de sa commune compatible, d'une part, avec les aléas et leur aggravation à terme et, d'autre part, s'appuyant sur une vision durable des relations entre l'homme, la ville et la nature ; il souhaite s'appuyer sur le potentiel touristique de son territoire, reconnu pour la qualité de ses paysages protégés (pentes du volcan), la richesse de ses fonds marins et la présence d'un patrimoine bâti témoin des occupations anciennes de la Martinique.

2 - Sujet de l'épreuve

Dans le cadre des discussions préalables à la prescription d'un Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) pour le territoire de la Communauté d'agglomération du Pays Nord Martinique et en écho aux interrogations actuelles du maire du Prêcheur, le Préfet de la Martinique souhaite engager une réflexion sur le développement de cette commune particulièrement exposée aux effets du changement climatique et aux risques naturels, en l'inscrivant dans une démarche innovante de développement durable.

Cette démarche doit répondre aux enjeux tant environnementaux que de redynamisation économique et concilier court terme et long terme. Il s'agit ainsi d'imaginer des évolutions à 10 ans dans le cadre du PLUi, compatibles avec une vision stratégique à plus long terme (2060).

En qualité d'architecte urbaniste de l'État en poste à la Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de (DEAL) Martinique, vous pilotez cette réflexion.

Vous devez ainsi fournir en guise de support de débat avec les acteurs locaux et à partir des éléments de diagnostic et de contexte fournis, une vision d'un avenir possible pour ce territoire, dans une perspective illustrée à court et long terme (2060).

Vous retenez le principe d'une stabilisation de la démographie actuelle, soutenue par le développement et la structuration d'une économie touristique croissante.

Vous préciserez notamment :

- **les hypothèses** de construction, reconstruction et renouvellement urbain que vous envisagez ;
- **les principes d'évolution** de la structure urbaine et de ses composantes (infrastructures, équipements publics, espaces publics, secteurs d'habitat, activités...) au regard de l'évolution des phénomènes climatiques ;
- Vous répondrez en particulier à la question du **désenclavement** posée par la fragilisation croissante de la route littorale.

3 - Rendu de l'épreuve

Votre proposition graphique sera rendue sur deux calques au format Raisin (65x50) présentés à l'horizontale ou à la verticale. Vous appellerez dans un bandeau de haut de page, le numéro de la planche et son titre.

Planche 1 : La stratégie générale

- Un schéma récapitulatif des enjeux du territoire issus de votre analyse des éléments de diagnostic fournis;
- Un énoncé succinct de vos hypothèses de développement urbain (tableau, quantités, schémas, court texte...)
- Un plan d'aménagement à long terme (2060) à l'échelle 1/5000 qui traduira la stratégie de développement et de restructuration de la commune face notamment à l'évolution des risques naturels.

Ce plan d'aménagement intégrera un projet paysager. Il mettra en évidence les continuités écologiques, le positionnement des centralités à conforter ou à créer et leur vocation selon les hypothèses que vous aurez retenues (économique, équipements, habitat...).

- Des coupes illustrant le traitement de l'interface terre-mer et des relations entre pentes et littoral.
- Des schémas présentant les modalités possibles de mise en œuvre progressive de cette stratégie entre le court terme (PLUi à 10 ans) et le long terme (2060).

Planche 2 : les orientations d'aménagement

- Un zoom sur le secteur « Bourg » au 1/1000 montrant la déclinaison à terme de votre stratégie à l'échelle des îlots urbains, le traitement des espaces publics et des interfaces avec les éléments naturels (mer, rivière, mornes) ;
- Une vue, esquissée depuis la mer, de la silhouette urbaine envisagée à long terme ;
- Des zooms sur les principes d'aménagement et typologies bâties adaptées au contexte, aux risques naturels et aux usages futurs retenus ;
- Des coupes illustrant le traitement de l'interface terre-mer.

Les modes de représentation utilisés pour chaque planche devront permettre d'explicitier votre proposition en apportant des informations différentes et complémentaires. Le rendu pourra s'enrichir de tout élément (texte, schéma, croquis...), à l'échelle que vous jugerez adaptée, permettant d'appréhender la cohérence de votre proposition.

4 - Présentation synthétique du territoire

Contexte historique

Située à 8 km au nord-ouest de Saint-Pierre, la plus grande ville à proximité, le Prêcheur est la dernière commune de la côte Caraïbe. C'était à l'origine un village de pêcheurs dont le nom vient d'un rocher aujourd'hui disparu dont la forme évoquait un prédicateur en chaire. Le Prêcheur est connu pour ses nombreuses révoltes d'esclaves qui ont conduit le 22 mai 1848 à l'abolition de l'Esclavage en Martinique.

Érigée en paroisse en 1644, c'est l'une des plus anciennes de la Martinique. De l'église de 1640, il ne reste qu'un clocher, le plus ancien de l'île, doté d'une cloche offerte par Louis XIV en 1712 et inscrit sur la liste supplémentaire des Monuments historiques. Il n'y a pas de bourg avant 1680, juste un presbytère et une place d'armes. Le Prêcheur devient une Commune en 1839.

Le 8 mai 1902, l'éruption de la montagne Pelée recouvre la commune d'un nuage de cendre de plus d'un mètre d'épaisseur. La population est alors déplacée vers Fort de France. La municipalité est réinstallée en 1903 et beaucoup de Prêchotains dispersés dans l'île regagnent leur domicile. La nouvelle église d'architecture byzantine et la mairie qui lui fait face sont reconstruites en 1930 et marquent encore aujourd'hui le paysage urbain du Prêcheur.

La structure géographique et urbaine du Prêcheur

Comme la plupart des communes du littoral martiniquais, la commune du Prêcheur est marquée par un relief abrupt constitué de mornes (terme créole pour « collines »), dont les crêtes et les ravines plongent jusqu'au littoral en ne laissant que quelques interstices au développement urbain.

La route RD10

La route départementale n°10 est l'unique route de desserte de la commune. Elle longe la mer depuis Saint-Pierre, en balcon sur la mer. Une piste cyclable, aménagement original et rare en Martinique, l'accompagne.

Côté terre, la route est longée de falaises boisées, interrompues par quelques rivières qui se jettent dans la mer et ponctuées de carrières exploitant les matériaux volcaniques. Les différents quartiers s'égrainent au droit des rares élargissements (quartier de la Pointe Lamare, quartier de Boisville, Le Bourg, Les Abymes, l'Anse Belleville). La route se termine sur l'Anse Couleuvre au nord en cul-de-sac.

La RD10 subit régulièrement des coupures dues aux éboulements de terrains et à l'affaissement de ses fondations attaquées par la houle.

La trame urbaine

Le bourg historique s'est implanté dans l'échancrure dessinée par l'embouchure de la vallée du Prêcheur. La commune ayant été particulièrement touchée par l'éruption volcanique de 1902, il ne reste aucune trace des constructions antérieures au 20^e siècle. Le bourg ancien, lieu privilégié d'échanges et de commerce a aujourd'hui disparu.

Ainsi le patrimoine architectural du bourg est relativement pauvre ; outre les édifices classés au titre des monuments historiques qui émergent de la silhouette urbaine (phare – monument historique (MH) inscrit en 2013, Église paroissiale Saint-Joseph, MH Inscrit en 2012 et labellisé « patrimoine du XXe siècle », Clôcher de l'ancienne église - MH inscrit en 1979), il se compose de quelques maisons de style moderniste fortement dégradées ainsi que de rares petites cases.

S'il se développe de plus en plus sur les premiers contreforts des mornes, le bâti voué principalement à l'habitat et aux commerces se concentre le long de la RD10, axe principal traversant le bourg.

Le tissu urbain est composé à 78% de maisons individuelles dont les plus anciennes datent du deuxième quart du 20^e siècle. 30 % de cet habitat a été édifié sans droit ni titre, en particulier en bordure de mer et sur les premières pentes des mornes. Un logement sur cinq est actuellement vacant.

Les constructions plus pérennes sont en béton, bois et pierre pour les plus anciennes. Le gabarit général est à un étage, exceptionnellement deux. Un ensemble collectif dit de la Perle à trois étages émerge de ce gabarit homogène à l'arrière du centre bourg.

A noter également, la présence du lotissement de la Solidarité, construit sur les hauteurs du quartier de Boisville pour reloger les habitants dont les maisons avaient été détruites lors du passage du cyclone Lenny le 17 nov. 1999 par la houle ou qui étaient directement menacées par la mer.

On retrouve quelques habitations anciennes sur les pentes du volcan, héritage d'une campagne cultivée.

Le Prêcheur compte plusieurs équipements publics, administratifs, culturel et de services en centre-bourg.

Les écoles maternelle et élémentaire, le gymnase et la salle polyvalente constituent un pôle d'équipements en bordure de la rivière du Prêcheur et à proximité de la mairie.

Le contexte socio-économique du Prêcheur

Démographie

La commune a compté jusqu'à 4620 habitants avant l'éruption de 1902 et n'abrite aujourd'hui qu'environ 1650 Prêchotins répartis sur une superficie de 2 992 hectares (soit une densité de 55 habitants au km²)

Comme les autres communes du Nord Martinique, Le Prêcheur a subi un dépeuplement progressif et durable au cours des trente dernières années. La commune connaît ainsi une baisse de 10% de sa

population par rapport à 1999.

Économie

Avec un taux de chômage de près de 35 %, la commune du Prêcheur est peu dynamique sur le plan économique. Les secteurs dominants sont essentiellement l'agriculture et le petit commerce.

L'agriculture qui couvre environ 400 ha porte essentiellement sur la canne à sucre, le maraîchage et la banane, dont les plantations occupent les rares replats et crêtes des mornes.

Les secteurs gros pourvoyeurs d'emplois comme l'industrie et les services marchands et le commerce ne sont que faiblement représentés. La commune pâtit en effet d'un temps de parcours élevé vers les lieux actifs du marché de travail, essentiellement présents sur les communes de Saint-Pierre et au-delà sur les communes qui se trouvent au sud et l'est de l'île qui concentre 60% des établissements.

Enfin, en dépit d'une population à la baisse, la part des pêcheurs dans la population active du Prêcheur est restée conséquente. Les pêcheurs professionnels représentent ainsi aujourd'hui 5 % de la population active du pêcheur.

Tourisme

Comparé au Centre et au Sud de l'île, le Nord Martinique est unanimement reconnu comme le territoire dont les ressources culturelles devraient être un des vecteurs de son développement.

La commune du Prêcheur s'est ainsi engagée depuis peu dans une démarche de diversification de l'agriculture par la mise en valeur du patrimoine touristique et naturel au travers de l'agrotourisme.

La commune ne dispose toutefois que d'une très faible capacité hôtelière ou d'équipements culturels qui permettraient le séjour prolongé des visiteurs sur place.

Un patrimoine naturel et paysager d'une grande richesse

La commune du Prêcheur présente une large zone d'espaces naturels protégés (Réserve Biologique Intégrale Prêcheur-Grand'Rivière, Réserve Biologique Intégrale de la Montagne Pelée, Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique et site classé) à travers :

- les pentes du volcan qui se présentent comme un continuum forestier depuis la mer jusqu'au sommet par un continuum forestier propice à la biodiversité ;
- les anses naturelles : Anse Couleuvre, Ance Céron...
- les fonds marins remarquables notamment reconnus par la Réserve naturelle régionale marine du Prêcheur.

Le Prêcheur présente par ailleurs un patrimoine rural intéressant :

- terres occupées par les amérindiens comme en témoignent des vestiges retrouvés à l'Anse Couleuvre ;
- héritage culturel d'anciennes habitations sucrières telles que l'habitation Céron, domaine du XVIIe siècle constituant un site touristique ouvert au public. Jardin labellisé "jardin remarquable" en 2015 par le Ministère de la Culture et de la Communication.

Ce patrimoine est cependant aujourd'hui peu valorisé et peu signalé aux visiteurs. Les aléas naturels et le manque d'entretien dégradent ce patrimoine.

Aléas naturels et enjeux du changement climatique en Martinique

Le rapport de présentation du Plan de Prévention des Risques Naturels approuvé en novembre 2014 indique que la commune du Prêcheur est soumise aux aléas suivants :

- Inondations au niveau des rivières, en particulier celle du Prêcheur ;
- Mouvements de terrain, particulièrement sur les fortes pentes ;
- Sismicité élevée et éruption volcanique ;
- Submersion (tsunami, houle) et érosion littorale amplifiées sur les 12 km de la bande littorale du Prêcheur (régression du trait de côte et des plages).

Le Plan de Prévention des Risques Naturels définit ainsi cinq zones de risques :

- **La zone violette**
La zone violette correspond à une zone à caractère dangereux pour les installations humaines. Y sont proscrits toute construction et aménagement.
- **La zone rouge**
Dans cette zone domine le principe de précaution. Y est interdite la majorité des constructions. La mise en sécurité de l'existant est possible dans la mesure où le risque n'est pas aggravé.
- **La zone orange**
La zone orange correspond aux secteurs stratégiques pour le développement urbain futur, mais soumis à un aléa fort. Il est donc nécessaire de prendre en compte le risque à une échelle globale et d'éviter les aménagements au coup par coup qui peuvent se révéler contradictoires et aggraver les risques dans un périmètre plus large.
Toutes les constructions peuvent être autorisées, exception faite de nouvelles constructions vulnérables (écoles, hôpitaux, installations classées, ...).
- **La zone orange / bleue**
La zone orange / bleue correspond aux secteurs largement urbanisés, soumis à un aléa fort et dont le renouvellement est conditionné à la réalisation de travaux de sécurisation.
- **La zone jaune**
La zone jaune est constituée des zones d'aléa relativement faibles pour les inondations, mouvement de terrain, submersion, houle et érosion. Toutes les constructions nouvelles et tous les travaux seront autorisés sous réserve de la non aggravation du risque.

En matière d'érosion du littoral, la commune du Prêcheur a vu son trait de côte reculer de près de 100 mètres en une soixantaine d'années. Sous l'action de l'érosion, des plages ont été grignotées, certaines ont disparu, et des abris de pêcheurs ont été engloutis.

Avec une urbanisation implantée sur les terrains gagnés à la suite de l'éruption de la montagne Pelée en 1902, et un enfoncement naturel de ces zones, le phénomène d'érosion s'accroît avec la montée du niveau des eaux de 2 mm/an aux Antilles et à l'amplification des phénomènes climatiques (cyclones comme Lenny en 1999).

Des murs de protection et des enrochements ont été construits le long de la RD10 mais ne font que déplacer, voire aggraver le problème.

Pour les habitants déjà touchés par l'érosion ou qui le seront dans un futur proche, la commune du Prêcheur a prévu plusieurs zones d'habitats de replis : lotissement de la Solidarité construit sur le mode des constructions d'urgence pour une vingtaine de familles dans le quartier de Boisville ainsi que l'ensemble HLM de la Charmeuse réservé en priorité aux populations exposées aux risques.

5 – Liste des pièces fournies

- un dossier illustré présentant les différents éléments de contexte et les caractéristiques du territoire ;
- un plan du littoral de la commune et de son arrière-pays direct au 1/5000°
- un plan du secteur « Bourg » au 1/1000°

Annexes

Données socio-démographiques de la commune du Prêcheur

| | | |
|--|------|--------------|
| Population | | |
| Population en 2013 | | 1632 |
| Densité de la population (nombre d'habitants au km ²) en 2013 | | 54,5 |
| Superficie (en km ²) | | 29,9 |
| Variation de la population : taux annuel moyen entre 2008 et 2013 | en % | -0,6 |
| dont variation due au solde naturel : taux annuel moyen entre 2008 et 2013 | en % | 0,1 |
| Nombre de ménages en 2013 | | 668 |
| Logement | | |
| Nombre total de logements en 2013 | | 990 |
| Part des résidences principales en 2013 | en % | 67,5 |
| Part des résidences secondaires (y compris les logements occasionnels) en 2013 | en % | 11,3 |
| Part des logements vacants en 2013 | en % | 21,2 |
| Part des ménages propriétaires de leur résidence principale en 2013 | en % | 49,7 |
| Emploi - Chômage | | |
| Emploi total (salarié et non salarié) au lieu de travail en 2013 | | 341 |
| Taux de chômage | en % | 35 |
| Catégories socio-professionnelles | | |
| Agriculteurs exploitants | en % | 2.68 |
| Artisans, commerçants, chefs d'entreprise | en % | 2.38 |
| Cadres | en % | 0.3 |
| Employés | en % | 17.58 |
| Ouvriers | en % | 16.09 |
| Professions intermédiaires | en % | 6.85 |
| Retraités | en % | 23.68 |
| Autres sans activité | en % | 30.43 |
| Établissements | | |
| Nombre d'établissements actifs au 31 décembre 2014 | | 209 |
| Part de l'agriculture | en % | 50,72 |
| Part de l'industrie | en % | 1,44 |
| Part de la construction | en % | 7,18 |
| Part des services | en % | 28,71 |
| Part du commerce | en % | 7,18 |
| Part de l'administration publique, enseignement, santé | en % | 4,78 |

Source : © Insee

Sommaire du dossier

| | |
|--|----|
| - Le contexte géographique | 2 |
| - Les composantes du territoire communal | 8 |
| - La structure urbaine du Prêcheur | 16 |
| - La route départementale N°10 | 26 |
| - Un territoire contraint par différents aléas | 32 |
| - L'érosion du trait de côte | 36 |



L'Archipel des Petites Antilles

Le Prêcheur



Le pêcheur commune étendue du niveau de la mer à 1 400 mètres

4



1400 mètres

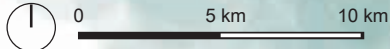
45km

Coupe sur le haut sommet du Nord de l'île

Le Prêcheur

Saint Pierre

Fort de France



Le Prêcheur, la fin de la route

Le Prêcheur
1 600 hab

Saint Pierre
4 300 hab

Fort de France
85 600 hab



Un Nord préservé de l'urbanisation

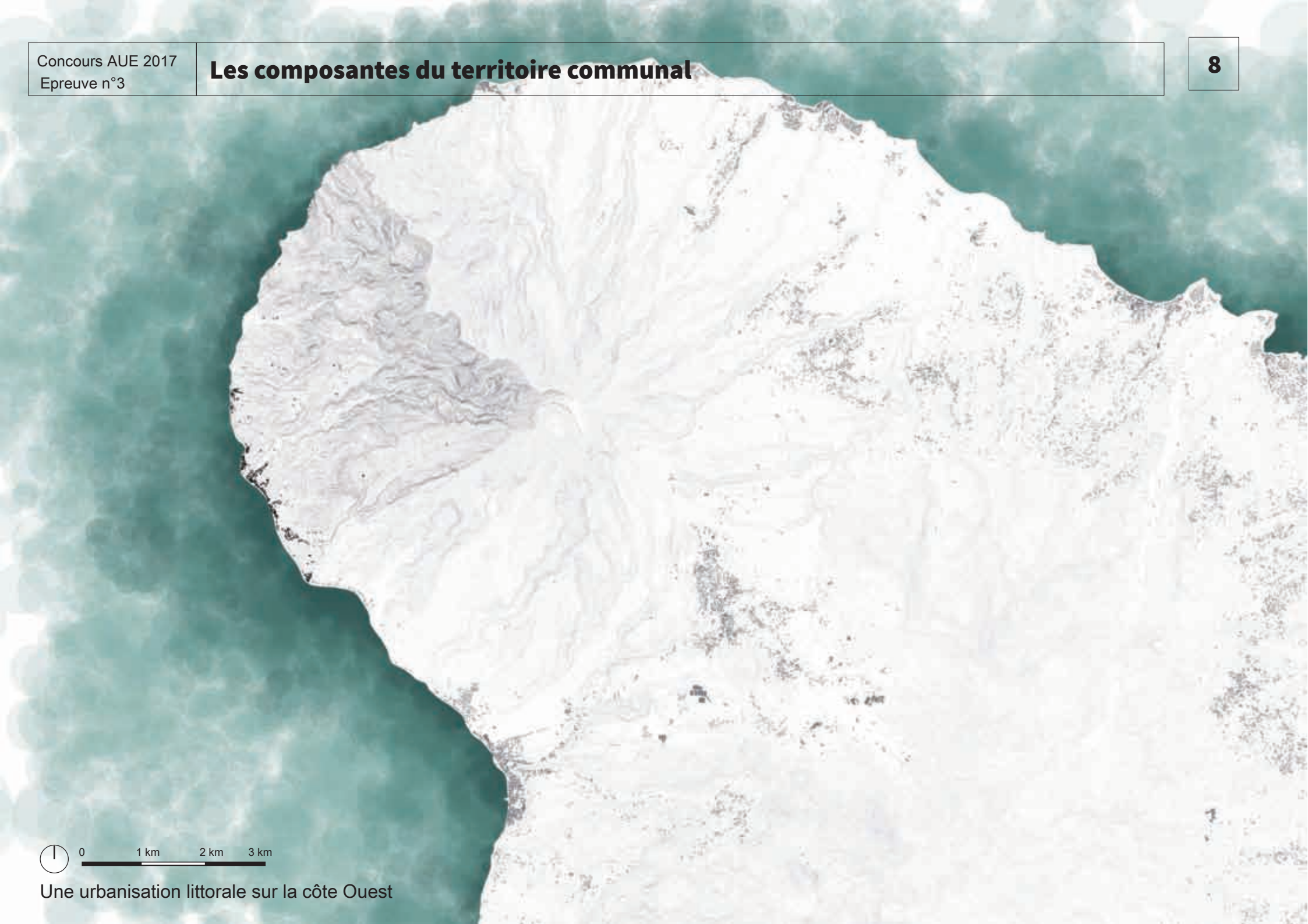
A map of the Cap Nord region in Quebec, Canada. The region is highlighted in a reddish-brown color. The map shows the coastline and some inland features. The text 'Cap Nord' and '18 communes' is located in the upper right part of the highlighted area, and '112 000 hab' is located below it. A scale bar and a clock icon are in the bottom left corner.

Cap Nord
18 communes

112 000 hab

0 5 km 10 km

Le Prêcheur s'inscrit dans la communauté d'agglomération Cap Nord

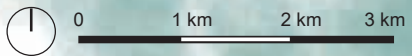
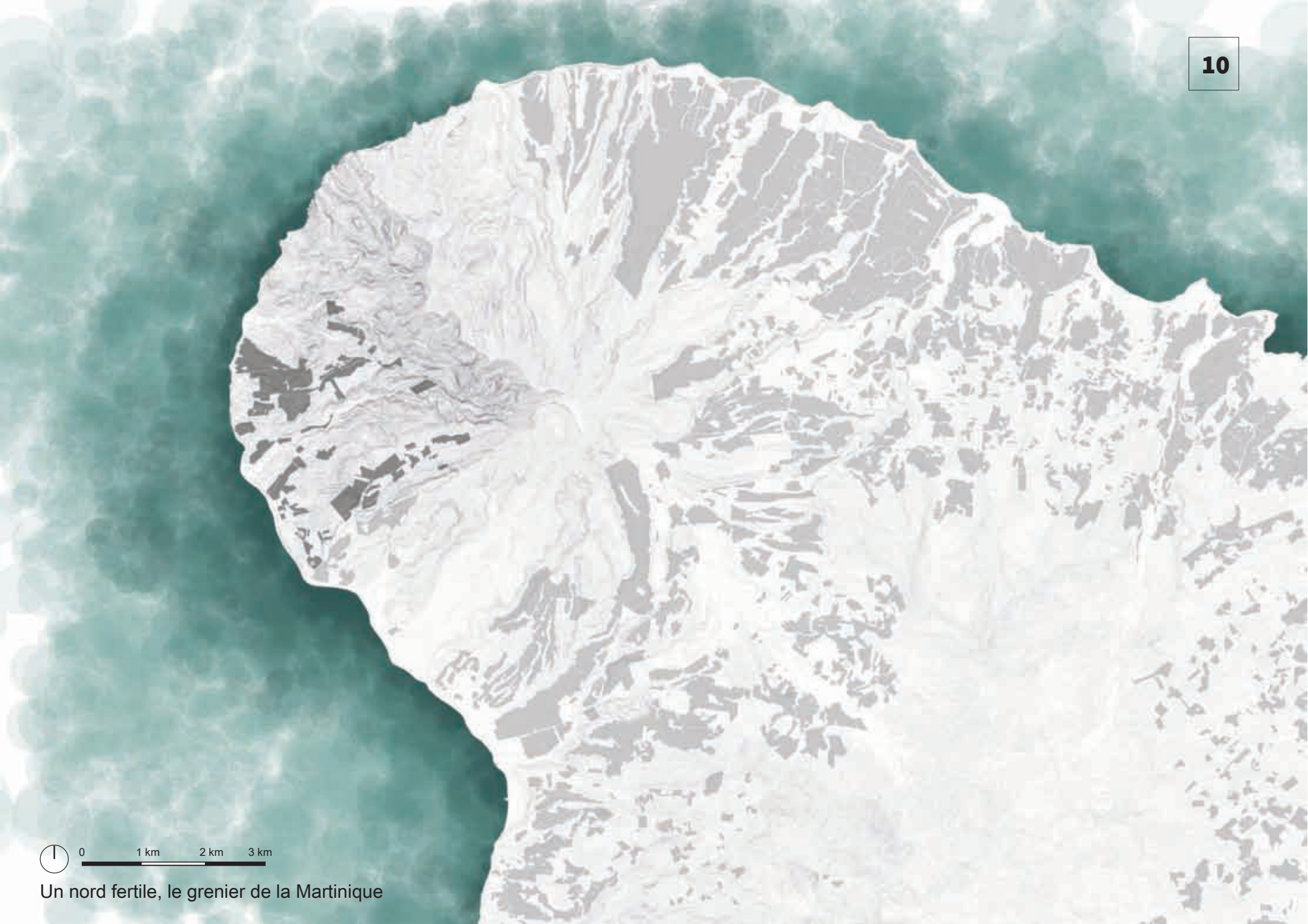


Une urbanisation littorale sur la côte Ouest

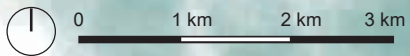


0 1 km 2 km 3 km

Un nord préservé des grands axes de circulation



Un nord fertile, le grenier de la Martinique



Les carrières : des richesses productives



Des mornes directement dans la mer



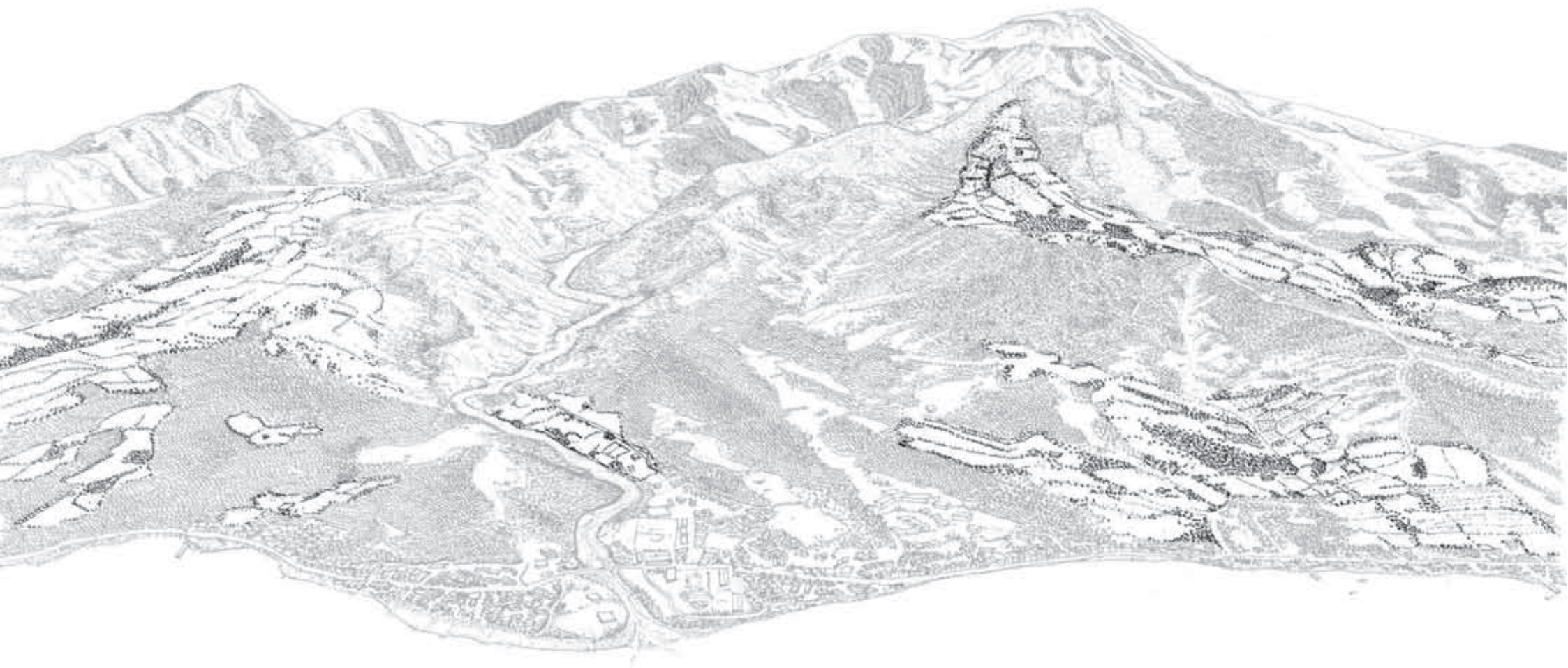
Une végétation luxuriante



Des petites plages de sable noir: les anses



L'eau creuse les ravines: le bassin versant de la rivière du Prêcheur



Agriculture vivrière jusque dans les terres les plus accidentées



Le Rhum : une activité industrielle active



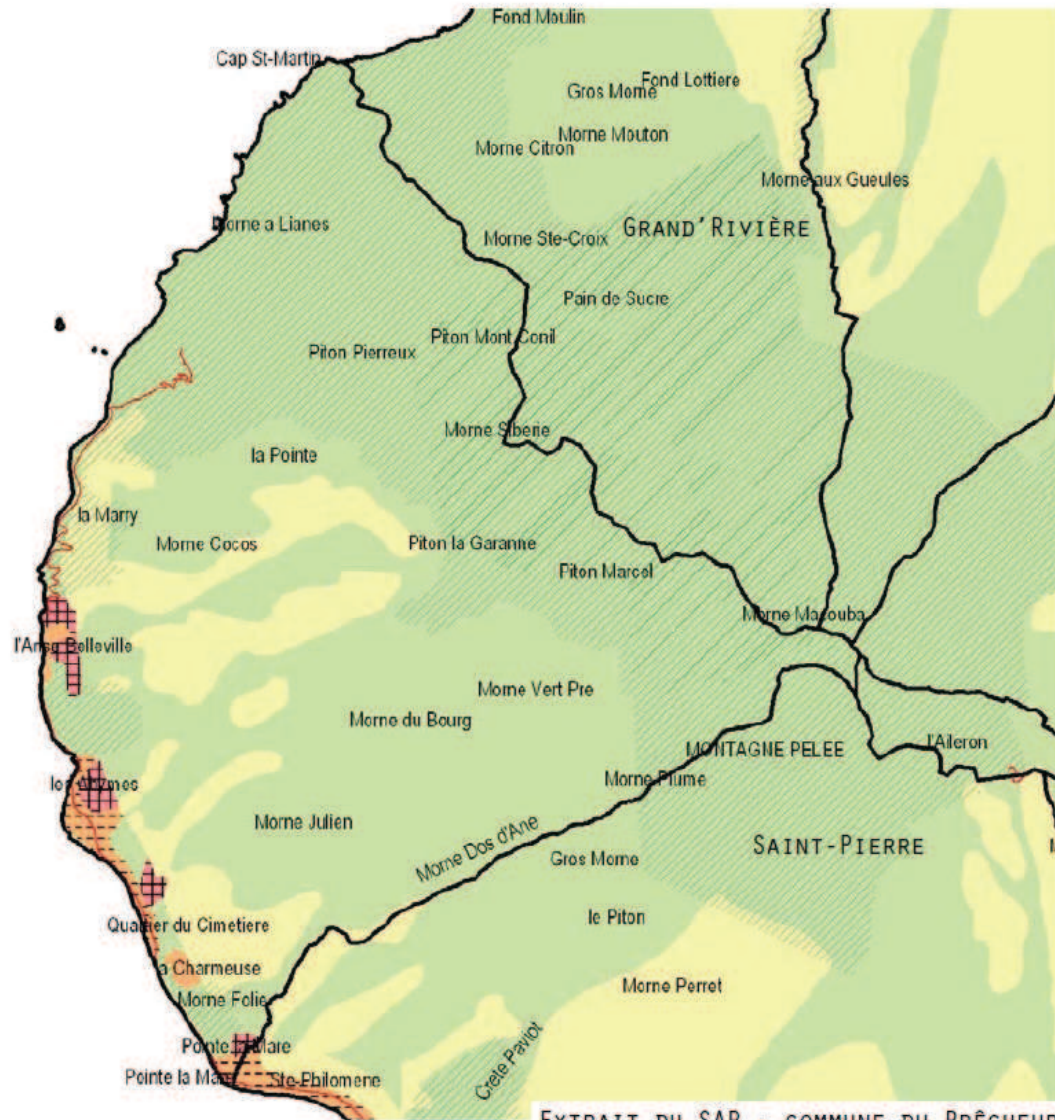
Des ruines d'une activité industrielle passée



Des champs de bananier à l'est de la Montagne Pelée



Du maraîchage sur les hauteurs de la Montagne Pelée



Espaces urbanisés

- Zone d'urbanisation
- Zone d'urbanisation dense
- Zone d'activités
- Equipements structurants
- Espaces à vocation ludique

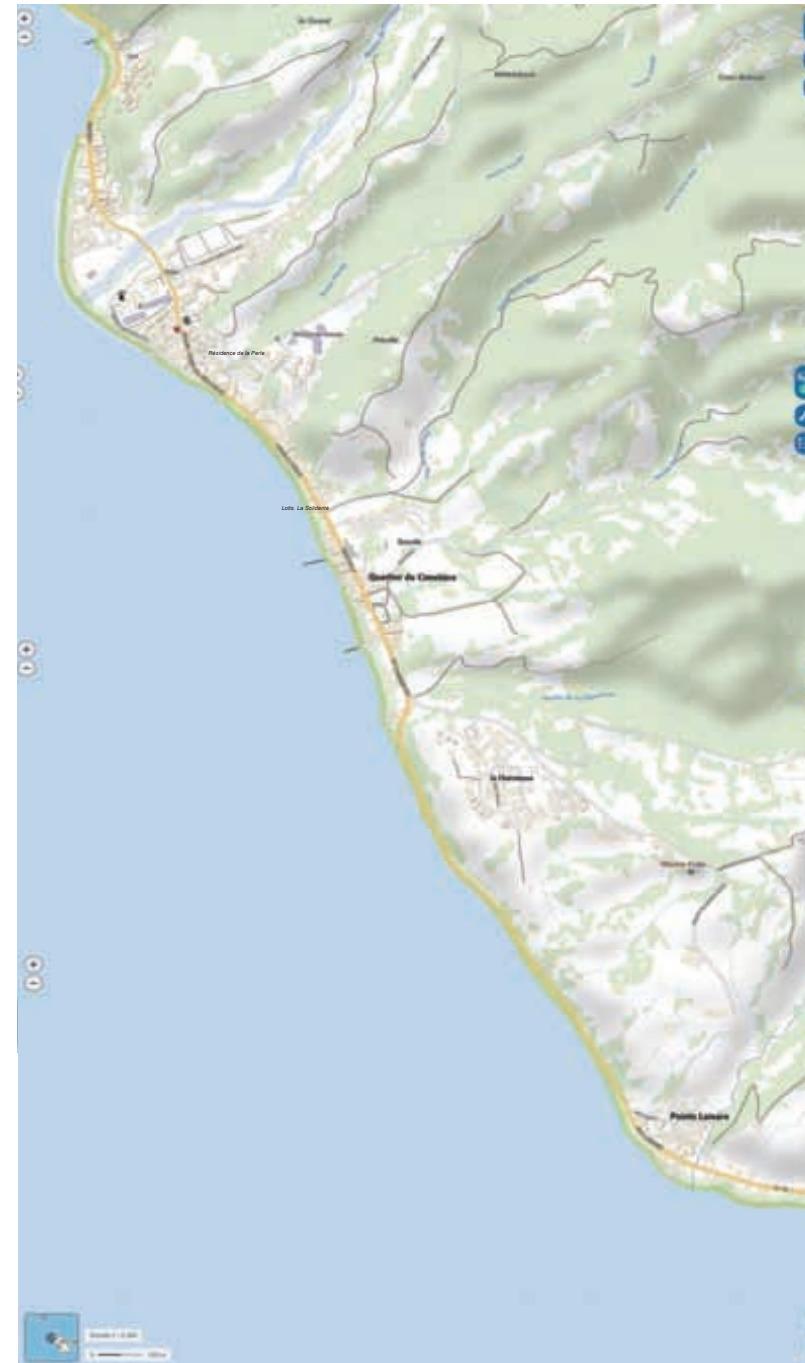
- Urbanisation future
- Activité future
- Equipement futur
- Espaces ludiques futurs

Espaces naturels

- Espaces à vocation agricole
- Mangrove, marais, zones humides
- Autres espaces naturels
- Protection forte

Réseau routier

- Autoroute
- Route nationale
- Route départementale





Une commune construite sur un dépôt sédimentaire





Les
Abymes

Le Bourg

Boisville

Quartier du cimetière

La Charmeuse



0 100 m 200 m

Photo aérienne

Les
Abymes

Rés.
La Perle

Lotis La Solidarité

Le Bourg

Boisville

Quartier du cimetière

La Charmeuse



0 100 m 200 m

Le bourg du Prêcheur orienté vers la mer

/// LE BOURG DEPUIS LE MORNE FOLIE



/// LA MAIRIE ET L'ÉGLISE



/// LA TRAVERSÉE DU BOURG PAR LA RD10



/// LE BOURG DEPUIS LA MER AU LARGE DE BOISVILLE



/// L'AMONT DE LA RIVIÈRE DU PRÊCHEUR



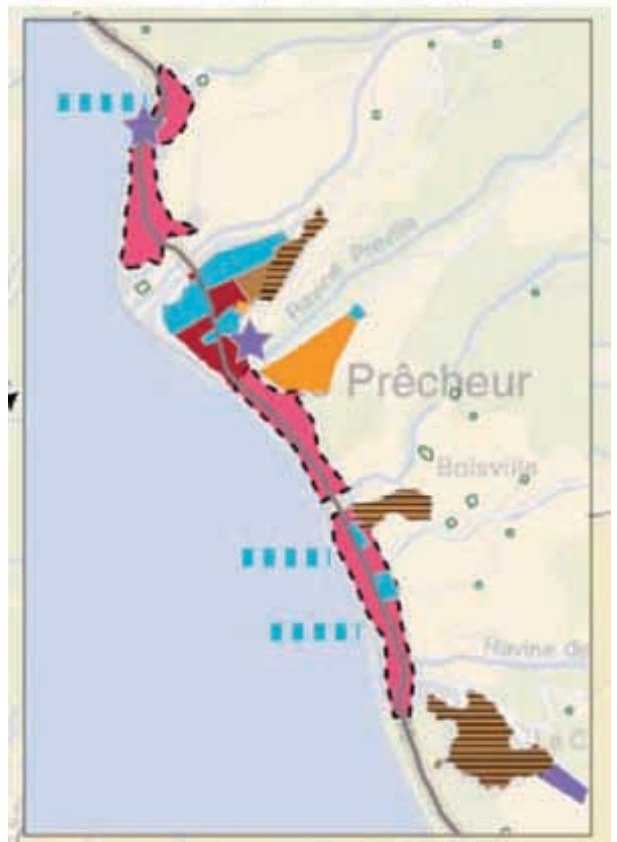
UNE IMBRICATION DU BÂTI

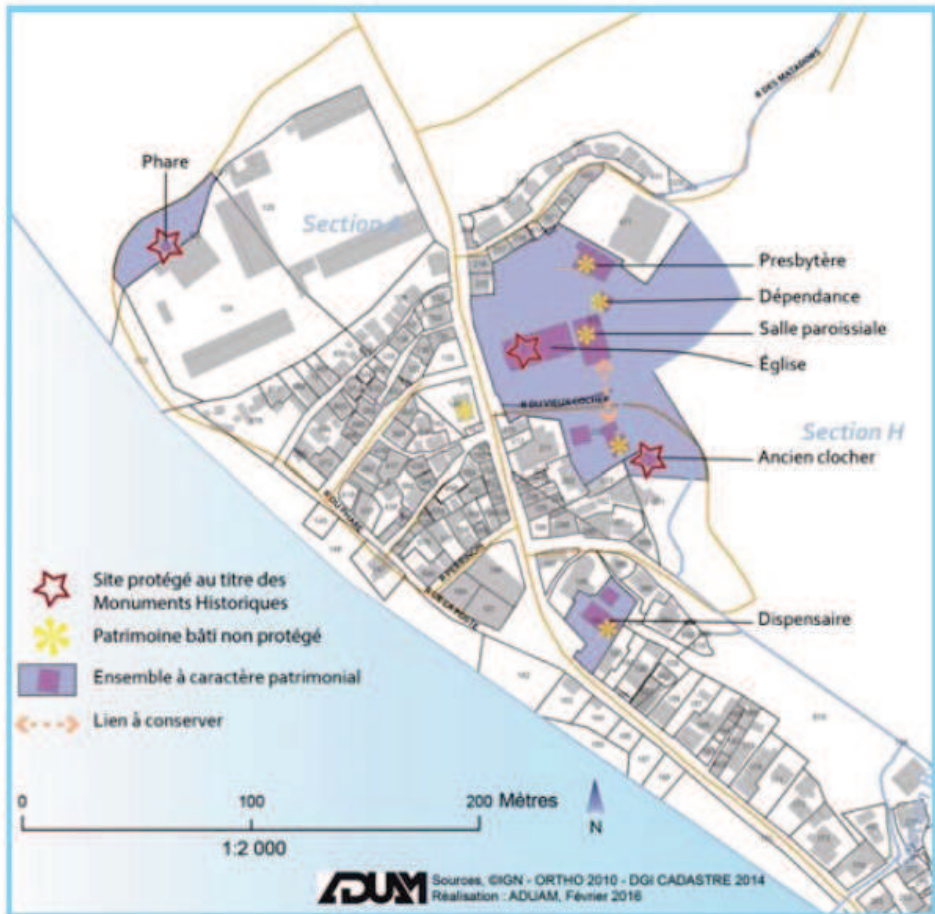


ESPACE LIBRE DEVANT LE PHARE ET VUE SUR LA MONTAGNE PELÉE



- Le centre-bourg, regroupant commerces, services et équipements publics
- Extensions spontanées du bourg (habitat individuel dominant)
- Extensions récentes organisées
 - dont habitat individuel (pavillonnaire ou groupé)
 - dont habitat collectif
- Les quartiers à l'écart (habitat individuel dominant)
- Bâti isolé rural à vocation agricole ou touristique
- Urbanisation à vocation spécifique**
- touristique
- ...d'équipement et service public
- Appontement pour la pêche
- ★ Sites touristiques majeurs (hors sites naturels)





- ★ Sites protégés au titre des Monuments Historiques (clocher, phare, église)
- Sites protégés au titre du label « patrimoine du XXème siècle » (église)
- ✿ Patrimoine bâti non protégé (habitation Céron, habitation Couleuvre, sites du bourg)
- ⋯⋯⋯ Site classé des versants nord-ouest de la montagne pelée

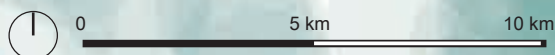
Le Prêcheur

_13 min
_8.3 km

Saint Pierre

_43 min
_33.3 km

Fort de France

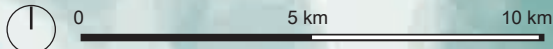


Le Prêcheur à une heure de Fort de France par la route littorale

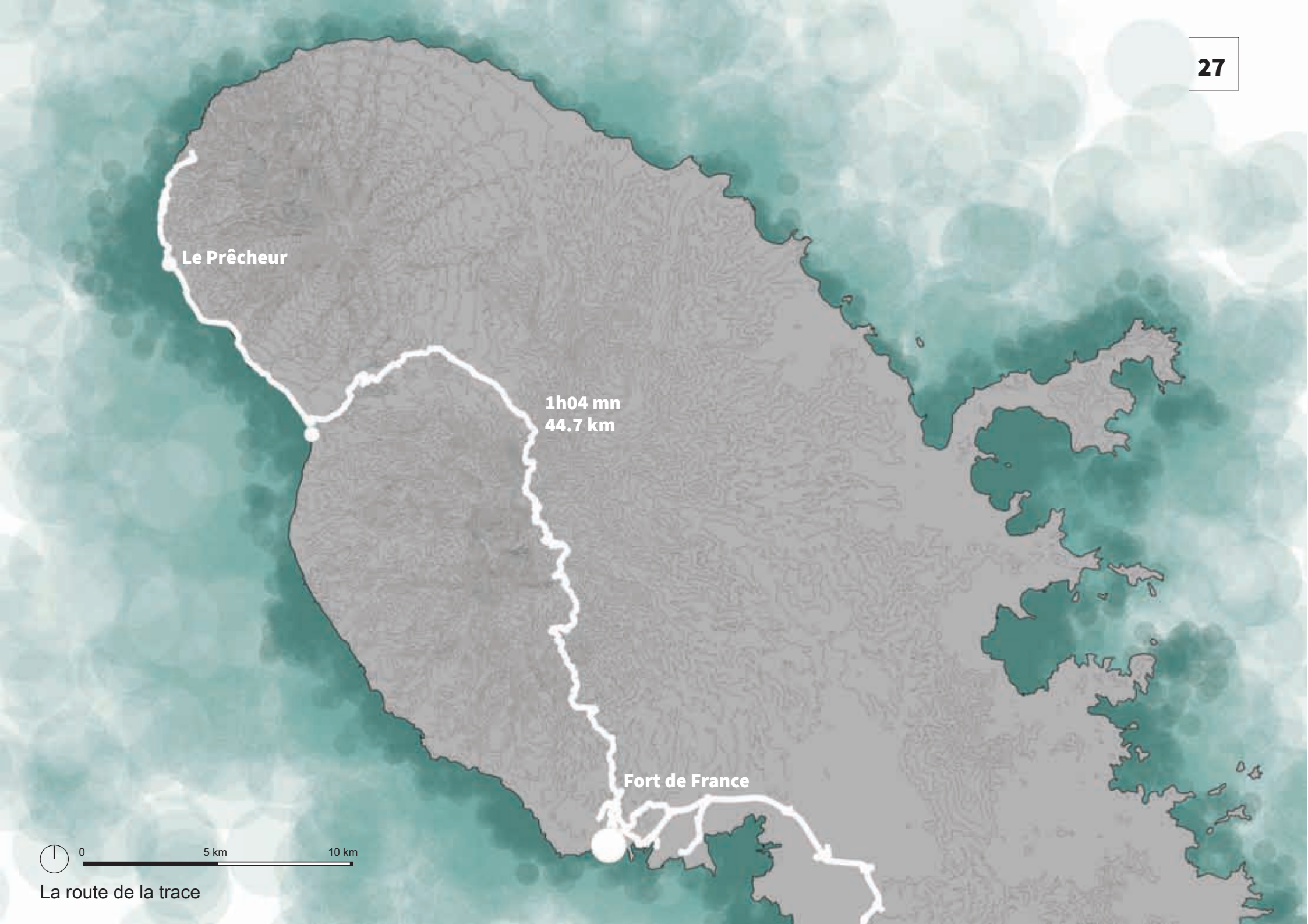
Le Prêcheur

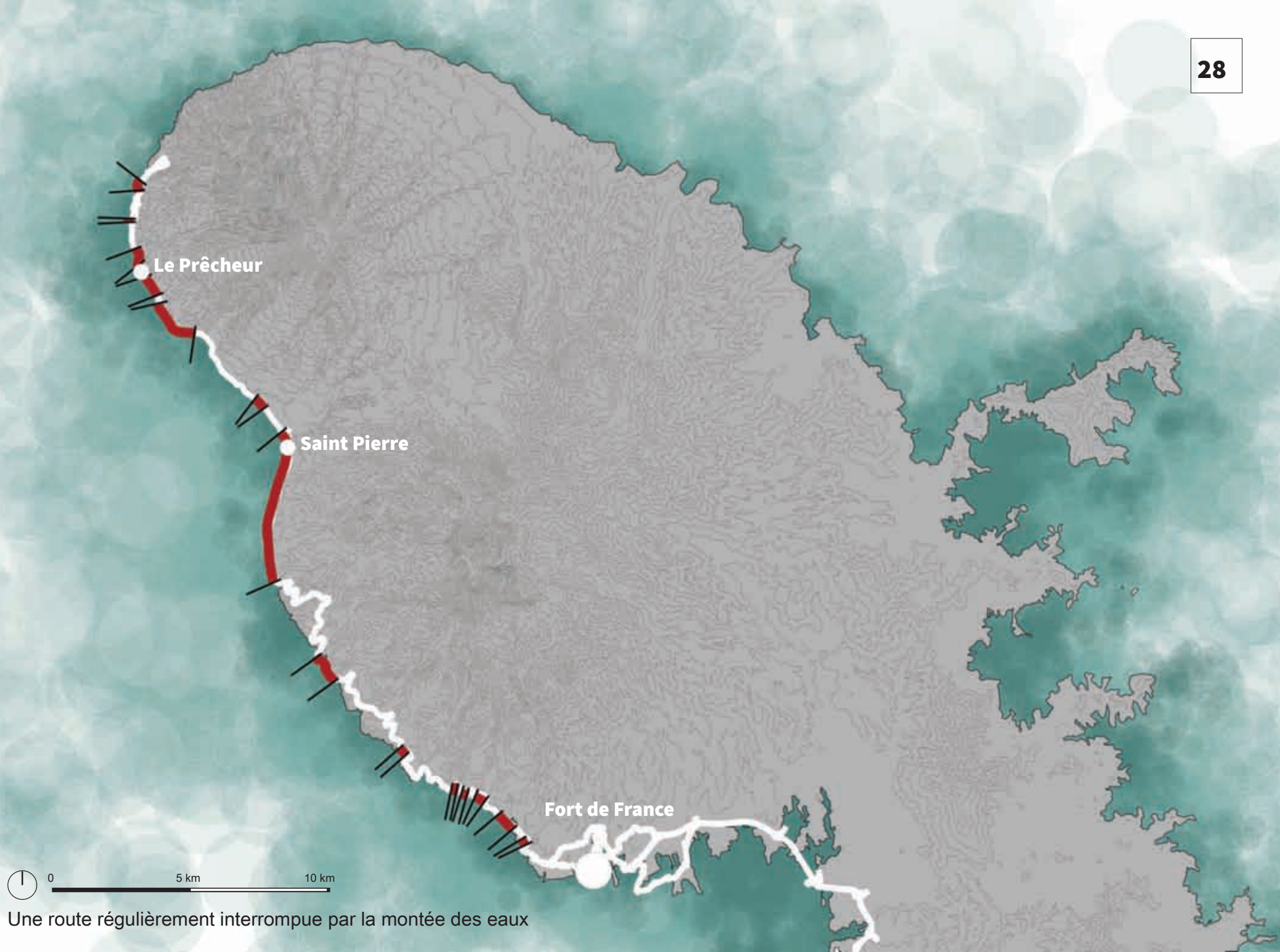
1h04 mn
44.7 km

Fort de France



La route de la trace

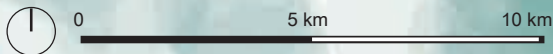




Le Prêcheur

Saint Pierre

Fort de France



Une route régulièrement interrompue par la montée des eaux

Des typologies de sections littorales changeantes

La Route Départementale n°10 qui longe le littoral permet de sillonner les quartiers du Prêcheur et les différentes séquences paysagères qui s'offrent alors à nous. L'agencement des bâtis, la topographie et la proximité de la mer varient selon le lieu d'observation.

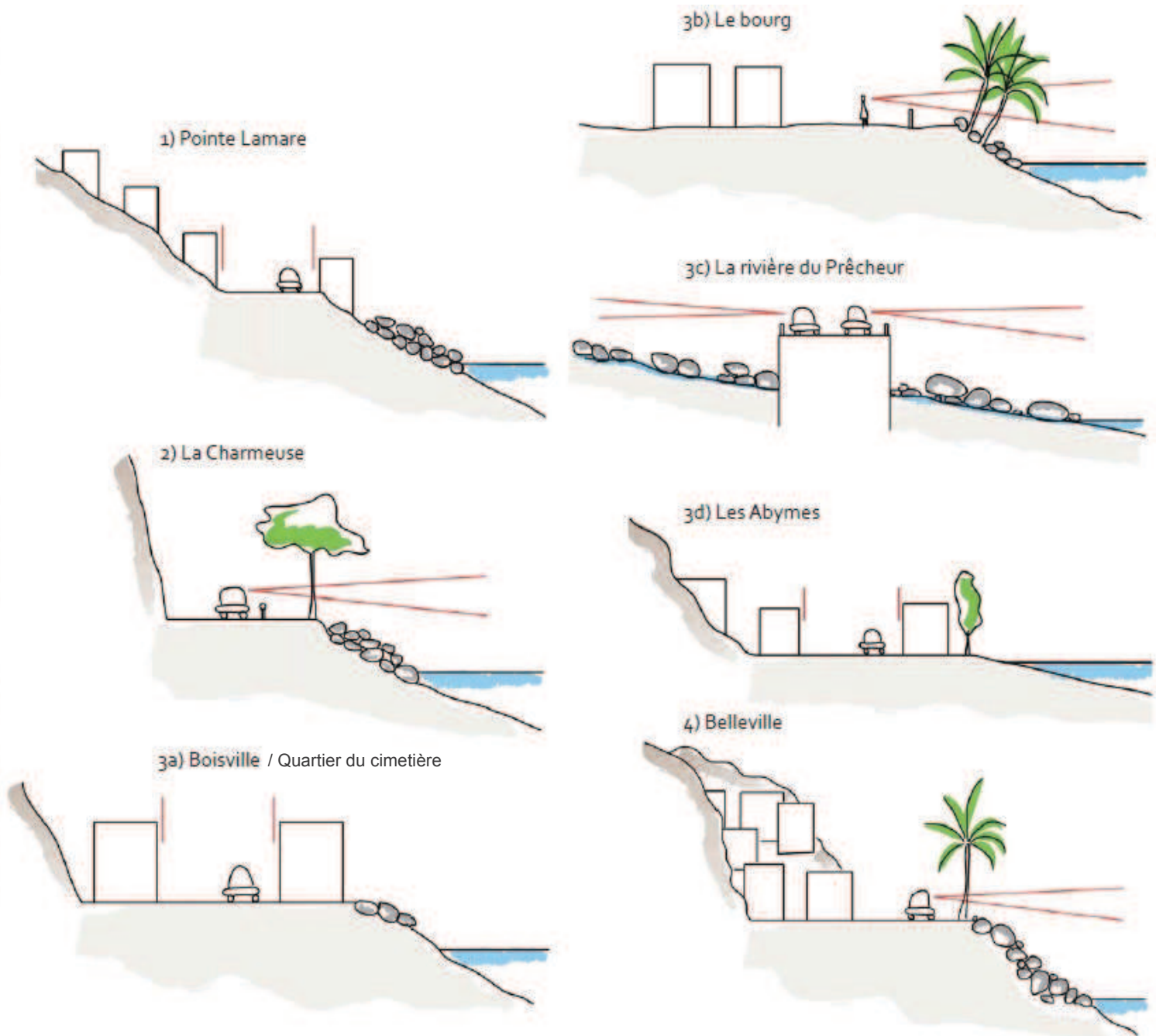
Ici, dix sections sont représentées pour montrer les différents ambiances et points de vue possible le long de cette route littorale.

Les coupes 1), 3a) et 3d) montrent que la **vue sur la mer est occultée** par les maisons. Afin d'apercevoir l'eau, il faut être attentif aux espaces étroits entre les maisons. En effet, quelques venelles ou «wèt» s'ouvrent entre les maisons perpendiculairement au trait de côte.

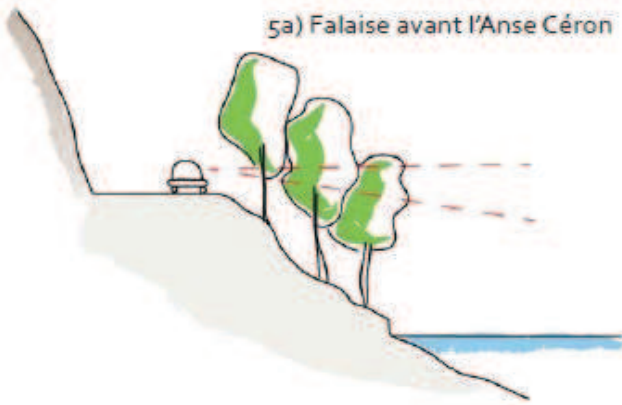
Les coupes 1), 3a) et 3d) soulignent une voie de circulation prise par les maisons de part et d'autre de celle-ci.

Les sections 1), 3d) et 4), **l'habitat remonte sur les pentes** et paraît même s'y **incruster**.

La section 3c) est distincte des autres. Un **double point de vue** est possible, en traversant le pont, sur l'amont de la rivière et sur son aval : la mer.



5a) Falaise avant l'Anse Céron



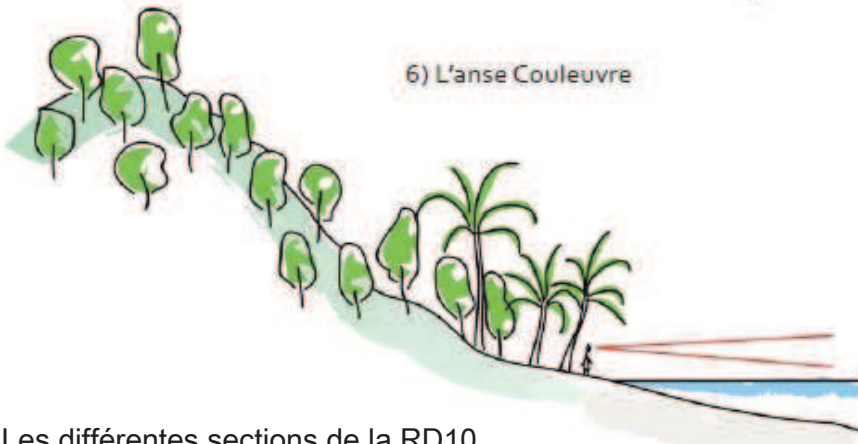
Les sections 4) et 5a) présentent des vues lointaines sur la mer car le point d'observation est situé en contre-haut de celle-ci.

Les sections au Nord du Prêcheur (5a), 5b) et 6) dévoilent des points de vue sur la mer, sur les mornes et les pitons boisés. Ces paysages sont observés par transparence à travers la végétation haute.

5b) Plage de l'Anse Céron



6) L'anse Couleuvre



Les différentes sections de la RD10

CARTE DE REPÉRAGE DES SECTIONS LITTORALES DE LA POINTE LAMARE À L'ANSE COULEUVRE



/// BOISVILLE / QUARTIER DU CIMETIÈRE



/// SORTIE SUD DU BOURG



/// L'ANSE BELLEVILLE, UN QUARTIER À LA VÉGÉTALISATION RICHE





Voir légende dans le sujet écrit
Article « Aléas naturels et enjeux du changement climatique en Martinique »



0 100 m 200 m



Emprise du risque d'inondation sur le bourg du Prêcheur



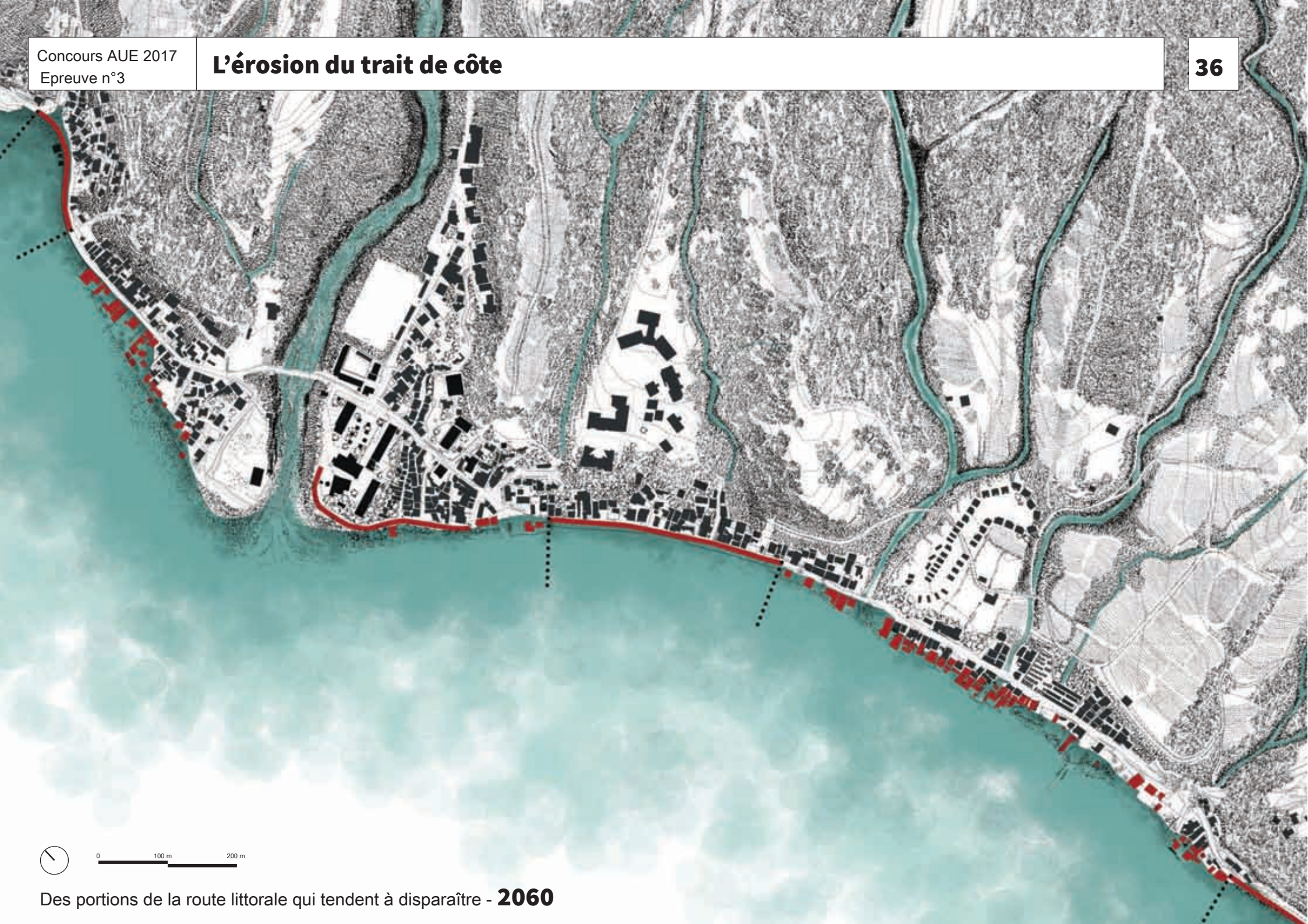
0 100 m 200 m

Emprise du risque de houle sur le bourg du Prêcheur



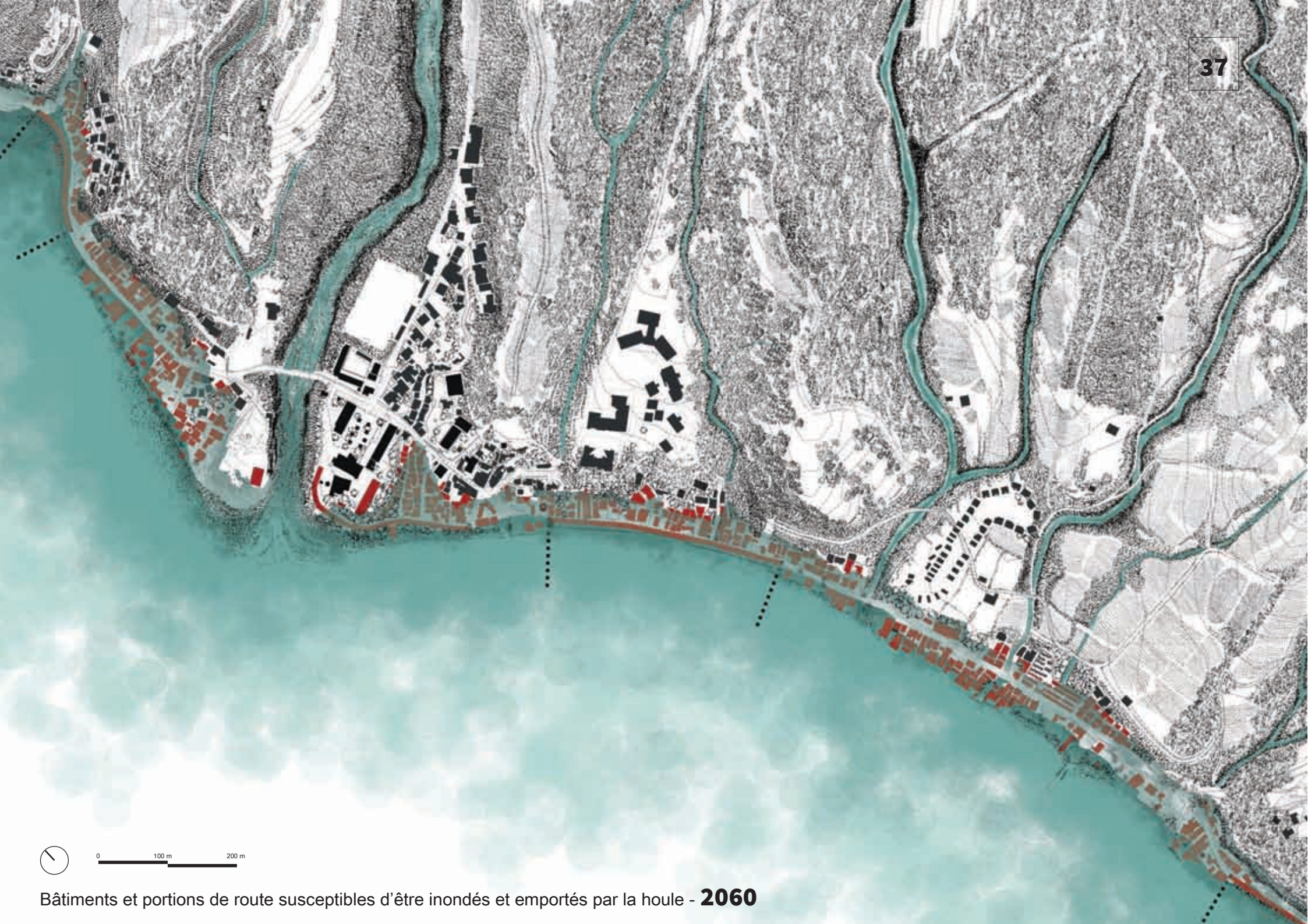
0 100 m 200 m

Emprise du risque d'érosion sur le bourg du Prêcheur



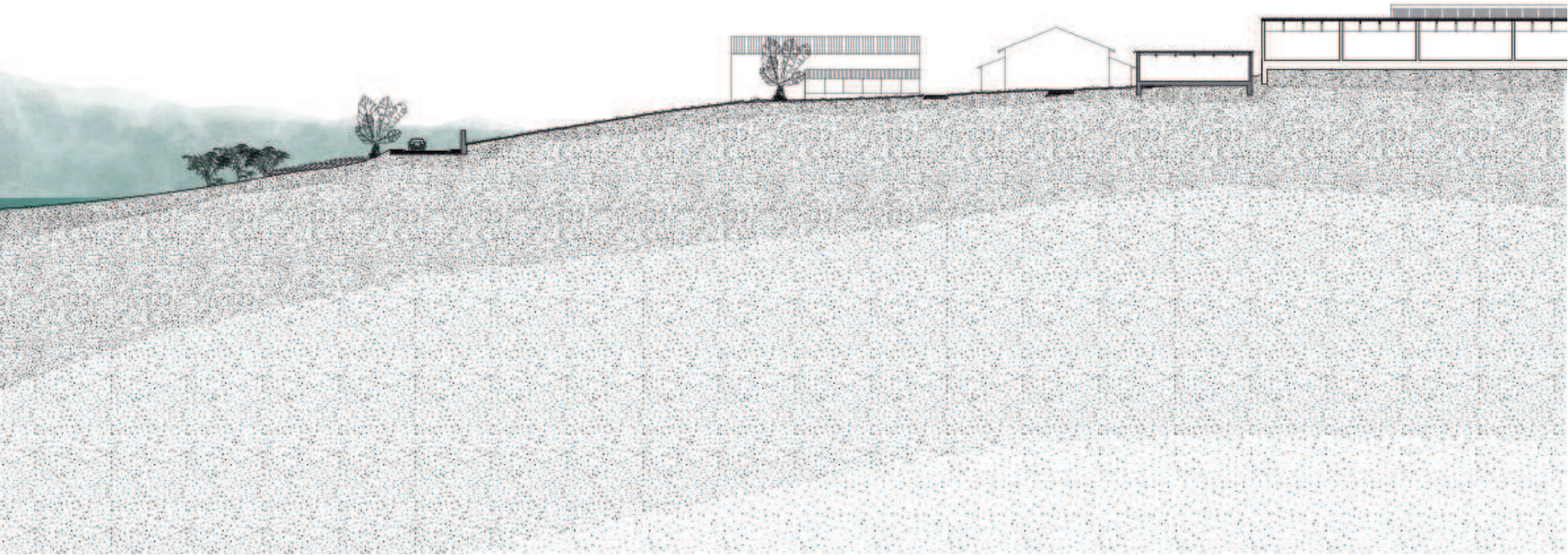
0 100 m 200 m

Des portions de la route littorale qui tendent à disparaître - **2060**



0 100 m 200 m

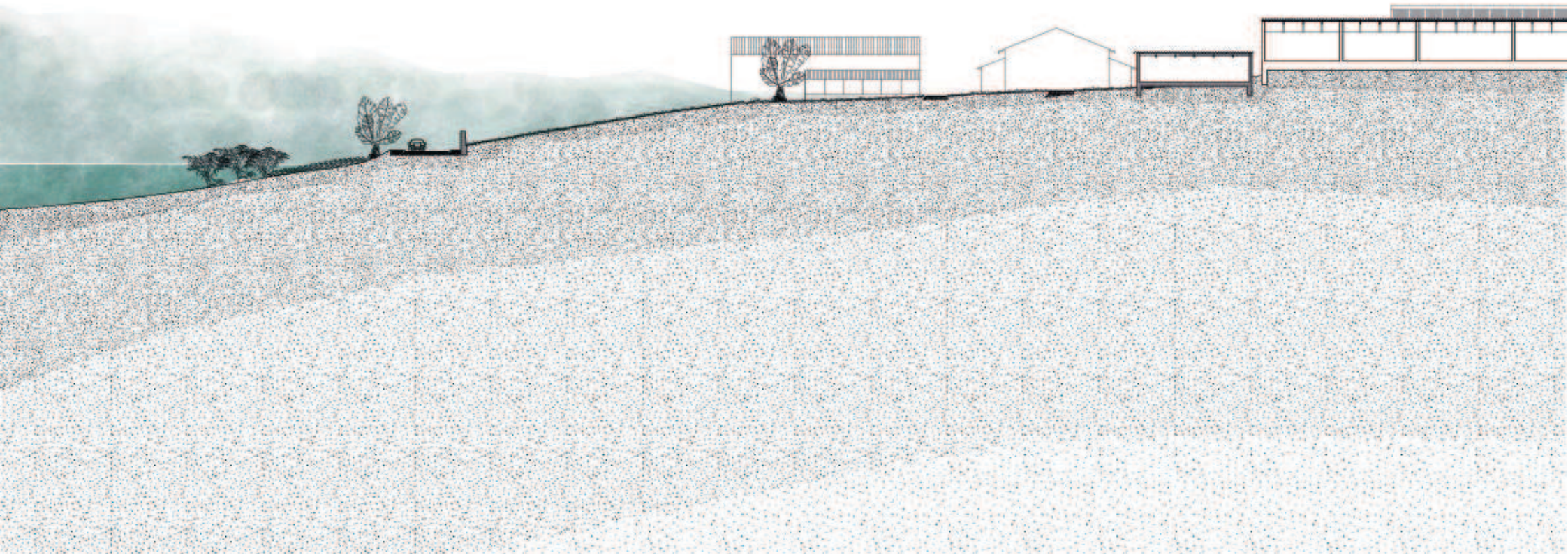
Bâtiments et portions de route susceptibles d'être inondés et emportés par la houle - **2060**



0 5 10m

Montée des eaux sur le Bourg « quartier des écoles » - **Situation actuelle**

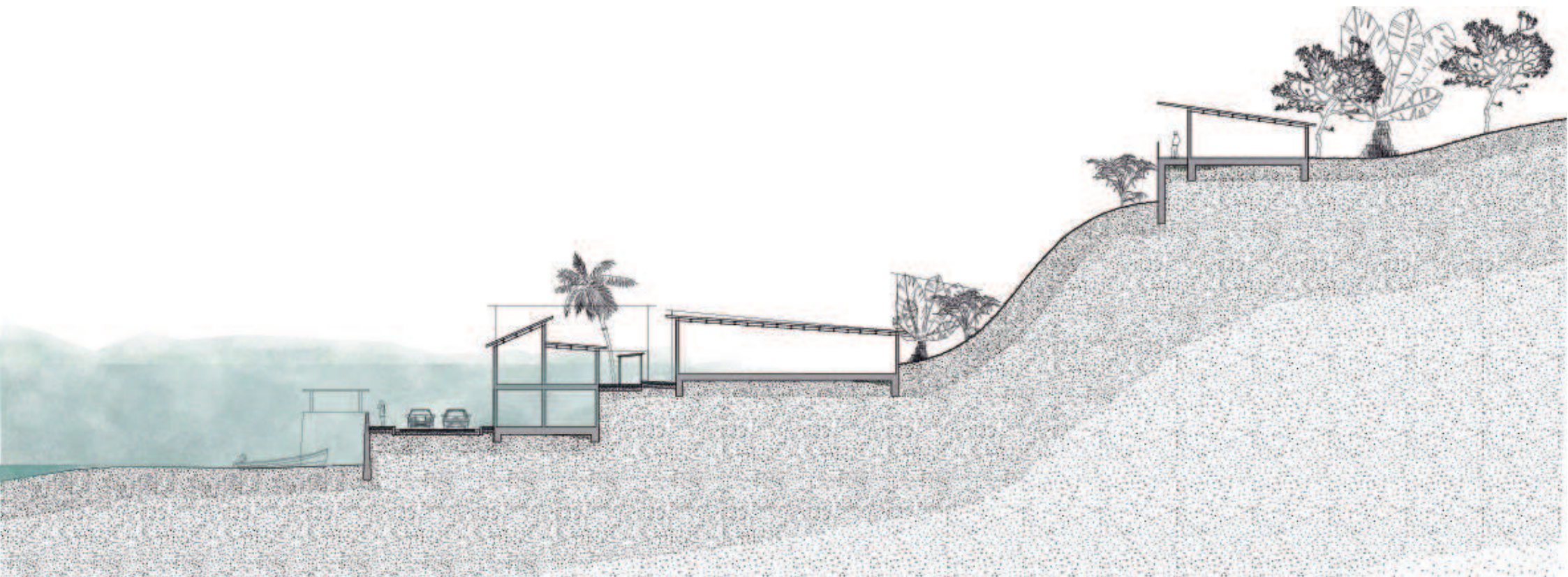




0 5 10m

Montée des eaux sur le Bourg « quartier des écoles » - **Projection à 2060**

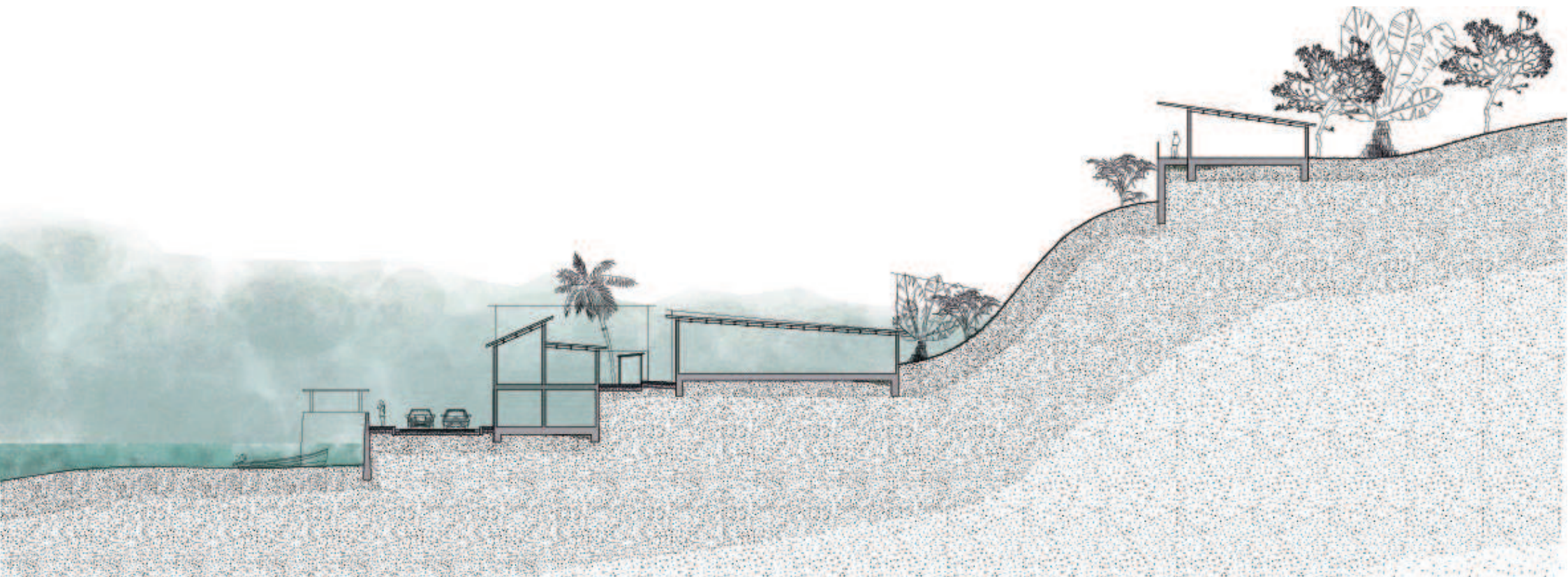




0 5 10m

Montée des eaux sur le quartier de Boisville / Cimetière - **Situation actuelle**





0 5 10m

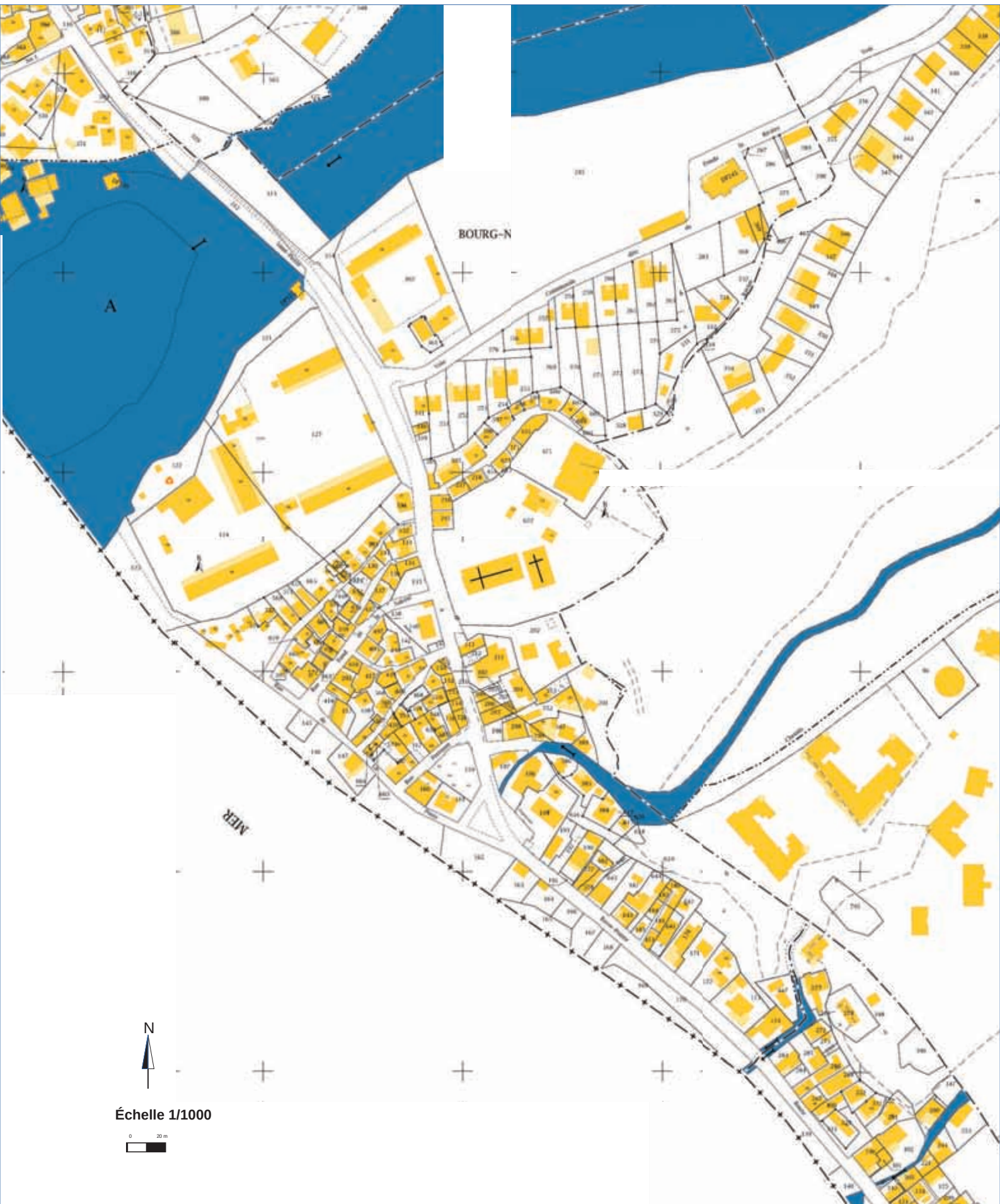
Montée des eaux sur le quartier de Boisville / Cimetière - **Projection à 2060**





Échelle 1/5000





Échelle 1/1000

